

Jean-Luc Havet,
8, rue de la quèze Templeuve
Membre du groupe biodiversité
Du collectif Templeuve en transition
Tel : 0678488626
jean-luc.havet@orange.fr

Questions et propositions au sujet du projet d'aménagement du site AGFA de Pont-à- Marque Contributions à l'enquête publique

A la consultation du dossier nous constatons que le projet sur le site AGFA montre le souci d'intégrer la prise en compte de la biodiversité présente et potentielle. De plus, nous constatons également le souci de faciliter une amélioration et un développement de la diversité de la flore et de la faune en aménageant des espaces végétalisés et bâtis (cf recommandations Conseil en Architecture Urbaine et Environnement du Nord) en zone urbanisée ; espaces favorables à l'installation de nouvelles espèces satellites de nos activités humaines.

L'enjeu est important. Nous citerons l'exemple d'un indicateur démonstratif à nos yeux de l'état de notre environnement, il s'agit de l'évaluation des effectifs d'oiseaux et notamment les **oiseaux communs**. Ils sont fréquemment dépendants des activités humaines, ils font partie de notre espace quotidien proche et une grande partie d'entre eux ont fortement décliné ces 20 dernières années et certains ont maintenant le statut de « vulnérable » et « en danger d'extinction » selon l'UICN.

Espérons que le projet permettra une atténuation de la tendance dans ce secteur de la Pévèle et une amélioration de l'état de la biodiversité de la faune sédentaire et migratrice localement sur le site et dans l'environnement proche.

Questions et propositions visant à favoriser la biodiversité sur le site AGFA

Questions

- Les buttes et secteurs végétalisés seront couverts de terre saine. D'où viendra cette terre ? Risque d'appauvrir un autre lieu ?
- Le CBNBL choisira les essences végétales d'origine locale et exotique. Est-il possible d'avoir la liste ?
- Y aura t-il des enseignes publicitaires, vitrines lumineuses ? Cela nuit à la richesse de la biodiversité. Qu'avez-vous prévu ?
- Un bassin de biodiversité est prévu dans la zone « cœur actif » où pourront se dérouler des concerts, festivals, marchés ... Quelle biodiversité pourra résister à la pression ? Aux piétinements, bruits, éclairages nocturnes ? Qu'avez-vous prévu ?

- Plus précisément, qu'avez-vous prévu pour que cela ne nuise pas à la faune notamment au niveau du bassin de biodiversité (voir *carte du projet*) et au moment de la reproduction des grenouilles et crapauds ?
- Quid des recommandations de la MRAE au sujet du projet de crèche ?
- Une partie des eaux pluviales ne sera pas évacuée vers le réseau mais alimentera la nappe phréatique. Cela se ferait au moyen des jardins d'eaux, des noues et du surplus d'eau en provenance des toits et des sols perméables. Cette eau remplirait-elle donc les mares qui serviront de relai avant l'infiltration ?

Propositions

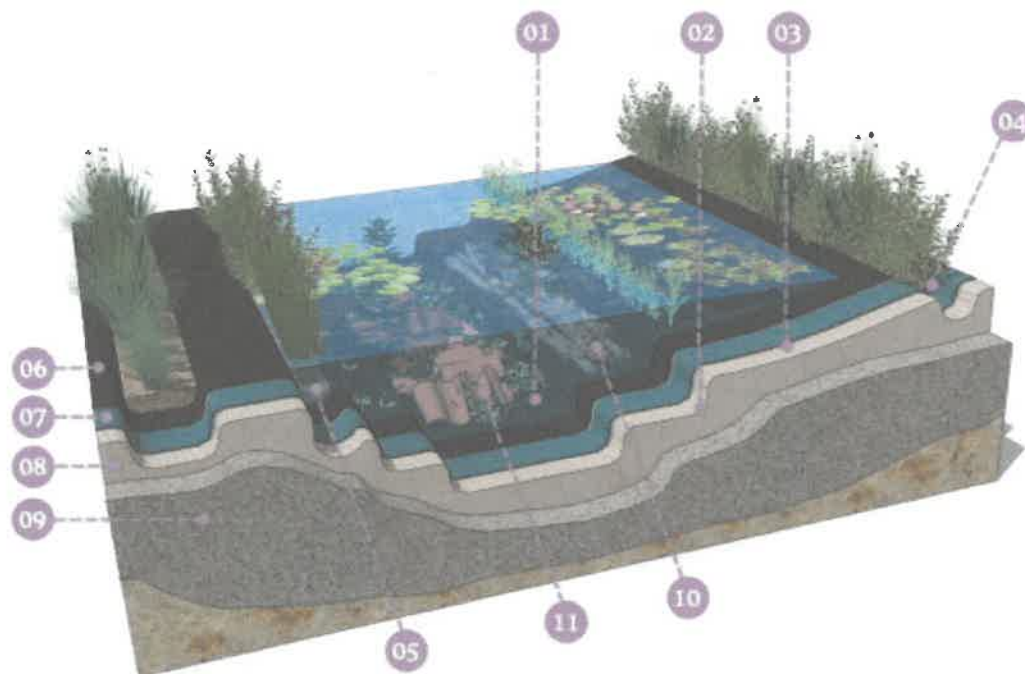
Quel aménagement des plans d'eau ?

- Serait-il possible de concevoir des mares de différentes profondeurs
 1. Mares et berges planes peu profondes en eaux s'asséchant en début d'été pour favoriser :
 - La reproduction des crapauds communs (présents sur le site) et grenouilles rousses (présentes dans des secteurs proches) dont les têtards ne seront pas prédatés par les espèces de tritons (présents dans des secteurs proches, qui pourraient s'installer à l'avenir) et par les larves d'odonates.
 - Pour favoriser la présence de la végétation amphibie, et le colmatage des vases permettant le maintien durable d'une eau claire où la photosynthèse pourrait s'effectuer correctement.
 2. Des mares plus profondes et toujours en eaux favorisant entre autre :
 - les odonates qui ont besoin d'un cycle de développement d'un an et plus
 - les larves de tritons qui ont besoin d'un temps de développement plus long que les grenouilles et crapauds
 - la végétation hydrophyte
- Et en général :
 - par endroit, une végétation aérienne au dessus de l'eau servant d'abri contre les hérons (branches d'arbre mort ou vert) protégeant les grenouilles en période de ponte.
 - Pas de bâche pvc pour l'imperméabilisation, utiliser plutôt une bâche EPDM comme cité dans le projet
 - Réaliser des paliers en plateau incliné vers le bord, sur les berges et à des profondeurs différentes (voir figure ci-dessous) :
 - Paliers toujours immergés pour la végétation aquatique stricte hygrophyle
 - Paliers immergés sauf en été
 - Palier irrégulièrement immergés par forte pluie
 - Plus il y aura de paliers plus il y aura de diversité de flore et de faune
 - Quelle flore aquatique sera implantée ? Il existe au moins 25 espèces de plantes aquatiques régionales et au moins 25 espèces de subaquatiques des berges, lesquelles

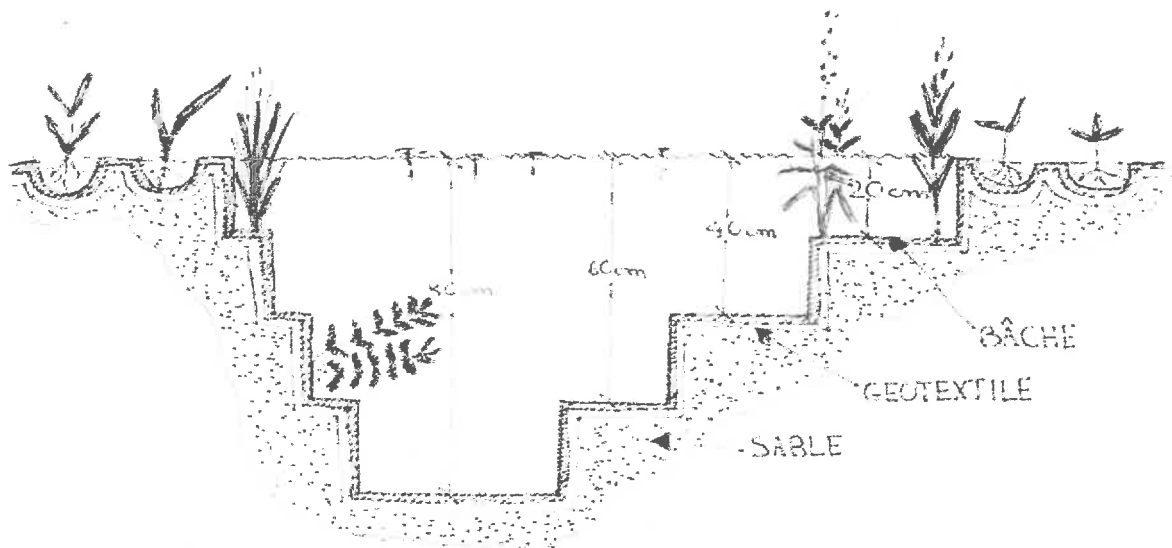
aller vous choisir ? Le plus serait le mieux avec des souches locales mais cela n'est peut-être pas possible.

- Pas besoin d'échappatoire si la berge est végétalisée (chapitre R2.2j)
- Au regard des plans, il semble que la plupart des mares seront bordées de futurs grands arbres. Ce ne serait pas favorable à l'équilibre des mares car :
 - la chute et l'accumulation des feuilles en automne génèreraient une eutrophisation
 - le manque de luminosité réduirait la photosynthèse aquatique et la présence de certaines plantes. D'où une baisse d'oxygénation et de biodiversité. Donc, nous proposons de localiser les arbres pas trop proches de mares sur les versants sud pour tamponner les montées de t° estivales et éviter le versant ouest pour réduire les effets de vents sur la chute des feuilles.
- Une mare avec des berges boueuses et argileuses pourrait être conçue et entretenue au printemps pour faciliter la construction des nids par les hirondelles. Cette mare se trouverait en milieu très découvert.
- Informer les promeneurs qu'il ne faut introduire aucun poisson (prédateur des insectes et batraciens, consommateur des végétaux→ arrêt de la photosynthèse→ l'eau verdit et se trouble→ diminution de la biodiversité) ni aucune tortue, écrevisses etc...dans les mares.

Exemples d'aménagement de mare



- | | |
|--|--|
| 1 Fond de mare hors gel | 6 Bâche EPDM ou PVC |
| 2 Paliers successifs | 7 Géotextile (anti-poinçonnant) |
| 3 Pente douce pour accès batraciens et auxiliaires | 8 Sable |
| 4 Réserve pour terre végétale | 9 Terrain naturel |
| 5 Forme concave pour substrat plante | 10 Branches (abris biodiversité) |
| | 11 Pierres, briques (abris biodiversité) |



- Au sujet des noues, nous proposons des parties plus profondes et des parties plus élevées, des parties plus ou moins larges pour diversifier.
- Le choix de l'installation des batracoducs pourrait se faire dans un second temps dès que les lieux d'hivernage, de ponte et de passage seront connus. Sinon cela risque d'être inutile.

Les espaces végétalisés

1. Planter, semer et favoriser les essences locales.

- Certaines plantes sont plus favorables pour les espèces animales locales. Prévoir aussi des essences basses épineuses limitant les intrusions et piétinements dans certains secteurs . Des secteurs, ilots exposés à la lumière, d'autres adaptés à l'ombres sous les arbres pour plus de biodiversité.
- La plantation de jeunes arbres évolue mieux que les grands mais il faut les protéger contre le piétinement.
- Prévoir des emplacements, en ilots, placettes pour l'implantation spontanée des végétaux d'où on éliminerait par la suite les invasives et favoriserait les plantes vulnérables.
- *Chapitre R2.20.* Nous proposons des plantations d'arbustes épineux bas sur une surface de 5 à 10 m² (aubépine, prunellier) qui seraient régulièrement taillés entre septembre et mi-mars, cela constituerait un milieu ouvert attractif pour les bruants, pouillots, fauvettes, linottes, un abri pour les batraciens terrestres et un lieu attractif pour les insectes.
- Prévoir des tailles tardives de fin d'hiver pour conserver les fruits destinés aux hivernants.

2 . Les nichoirs : propositions complémentaires :

1. Nichoirs à mésanges : privilégier la mésange charbonnière (trou de 32mm). Elle est plus en déclin que la mésange bleue
2. Privilégier les nichoirs ouverts : concerne des espèces en fort déclin comme le gobemouche gris qui est en concurrence sur le sujet des nichoirs avec le rougegorge, le rougequeue noir etc. Donc prévoir un nombre important de nichoirs ouverts sur le bâti près des zones végétalisées et en haut du tronc des arbres.
3. Veiller à ce que l'espace devant les trous d'envol des nichoirs soit dégagé d'au moins 5 m.
4. Que les installations doivent se faire avant le 15 mars.

5. Remarque concernant **le résumé non technique de l'étude d'impact** au sujet des nichoirs : la présence de la mésange noire et de la mésange huppée comme nicheuse n'est possible que dans les boisements de grands conifères, il nous semble qu'il n'est pas prévu dans le projet de planter ces espèces.

- Pour les hérissons (maintenant espèce vulnérable), prévoir des abris avec amas de feuilles, branches, fagots dont **une partie serait au sec**. Etre attentif à ne pas involontairement créer des pièges à hérissons (trou de plus de 20 cm, bord de fossé glissant, barrages de grillages) et à ne pas réduire l'espace vital à cause de passages grillagés avec un écart trop petit (< à 15 cm). Notons qu'un hérisson seul sans portée aurait besoin d'un espace vital d'au moins 1 ha selon les spécialistes.

Les bâtiments

Les environs du site sont favorables à l'alimentation de certaines espèces sensibles logeant et nichant dans les bâtiments. De plus des aménagements amélioreront ces fonctions alimentaires (verger, mares, pelouses diversifiées, arbres d'essences locales) il faudra donc être attentif à assurer des abris servant de dortoir, de site de reproduction et d'hibernation (chauve-souris) dans le bâti.

Le projet urbain semble favoriser la cohabitation des activités économiques et de loisirs avec une partie de la faune notamment des espèces vulnérables locales.

Voici quelques propositions complémentaires pour essayer de l'améliorer.

1. Pour la chouette effraie, est-il possible de préserver une partie de bâtiment très sombre (avec par exemple un petit trou d'accès sans replat de 15 cm x 20 cm) et accessible (les pigeons biset ne rentreront pas si le trou ne fait pas trop entrer la lumière et s'il n'y a pas de plateforme) plutôt calme la nuit et dans le quel serait installé un nichoir spécifique.

voir annexe

2. Pour le faucon crécerelle : dans un secteur calme, trouver ou réaliser un accès le plus élevé possible avec une petite plateforme abritée avec rebords. Construite en dur de préférence pendant les travaux. Avec de la chance, il pourrait être occupé par le faucon pèlerin (régulateur des surpopulations de pigeons et de choucas) ou par le Grand duc (espèces en expansion). *voir annexe*

3. Pour les hirondelles rustiques, la proximité des plans d'eau, des pelouses et du verger sont favorables. Faute d'étables ou d'écuries, un accès permanent de mars à fin septembre dans une pièce du bâti, calme et sombre pourrait être occupée pour nicher.

4. Pour les hirondelles de fenêtres, nichant sur les faces extérieurs des bâtiments, il faudrait veiller à ce que les endroits abrités de la pluie et à une hauteur supérieure à 5 m présentent au moins par endroits des supports sur lesquels elles pourraient fixer leurs nids (en ciment, brique, béton, bois brut) sans perchoir proches (rebord mural, fil électrique, câble, arbres) qui pourraient être utilisés par les prédateurs (épervier, corvidés...) ou les concurrents (moineaux, rougequeue...). Prévoir des solutions si besoin par rapport aux déjections comme cité dans le projet.

5. Pour les rougequeue noirs, gobemouches et autres, prévoir des petites cavités de L 15 x l 15 x h 20 cm avec trou d'accès de h 10 x l 15 cm abritées dans des secteurs calmes. Prévoir des nichoirs ouverts dans le verger sur des piquets en attendant la croissance des arbres. *voir annexe*

6. Pour les moineaux domestiques, tenir compte qu'ils sont grégaires. Il faudrait donc prévoir des groupes de nichoirs (>3) dans les murs sous les toits entre 3m et 6 m environ. Les trous d'entrée : 3 cm rond carré, rectangle. *voir annexe*

7. Pour les martinets noirs, prévoir des accès comme pour le moineau mais en fente horizontale de 3 cm de haut. Idéalement abrité sous la corniche des toits à plus de 10 mètres de haut. *voir annexe*

8. Pour les chiroptères, les propositions faites dans le projet nous semblent pertinentes. De plus, les lieux favorisant la chouette effraie favorisent également les chauves souris mais parfois ils ne peuvent être partagés par les 2 espèces (dérangement, prédatons). Une zone d'hivernage pourrait alors être conçue dans un sous-sol isolé s'il existe, accessible, calme et à t° ambiante hors gel (environ 13°)

Suivi :

Nous sommes candidats pour le suivi qui concerne la biodiversité. Quelles sont les démarches à suivre ?

Un membre de Templeuve en transition réalise un Enquête STOC-EPS relayée sous l'égide d'un partenariat Muséum NHN / GON sur l'espace du carré n° 590570 qui inclut le site de l'usine AGFA. Pour cette raison, nous pourrions apporter notre contribution au suivi.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre.

Jean-Luc Havet

Annexes

Dimensions de quelques types de nichoirs. Celles-ci pourraient servir également à la construction de nichoirs encastrés dans les bâtiments au cours des travaux.

1. Nichoir à martinets - Triple - Béton de bois - Schwegler (N°17A - 613/4)



Chambre d'incubation : L 30 x H 14 x P 14 cm
Trous d'envol : 60 mm x 30 mm

2. Nichoir semi ouvert

ouverture : 10 cm x 12 cm

profondeur : 17 cm (longueur du toit : 230 mm)

largeur : 16 mm



3. Nichoir à moineaux

Exemple :

- intérieur de chaque chambre de nidification : Hauteur 16 cm x largeur 10,5 cm x profondeur 15 cm environ
- 3 niches avec double trou d'envol 30 x 50 mm



4. Nichoir à Chouette effraie :

A installer en intérieur dans une pièce sombre et isolée

- **Dimensions** : H 50 x L 100 x P 50 cm Trou d'envol : 14 x 19 cm



5 . Nidhoir à faucon crécerelle :

A installer ouvert à l'extérieur

Dimensions intérieures : 30cm x 30cm x 60 cm

Trou d'accès 30 cm x 15 cm Petit perchoir d'accès